



# SAINT BAUZILLE INFOS!

Avril 2016

Le printemps est là! Pour les collectivités territoriales, c'est le moment de faire le point sur les dépenses et recettes de l'année précédente et de l'année à venir. Ici comme ailleurs, nous devons absorber une part de la dette de notre pays, ce qui concrètement veut dire que nous devons de moins en moins compter sur les aides de l'Etat pour réaliser nos projets.

Ceux-ci avancent malgré tout, à notre rythme, soutenus par des partenaires qui, comme nous, croient en leur pertinence. Et je remercie ici la Région et le Département qui nous ont accordé les aides financières qui nous permettront en 2016 de lancer nos grands travaux. Nous parions sur la vie, sur la culture et l'échange, le dynamisme associatif qui trouveront au Domaine un lieu exceptionnel pour se développer et s'exprimer. Dans le monde d'aujourd'hui où chaque attentat vise notre mode de vie et nos valeurs, nous revendiquons haut et fort notre volonté de construire un futur dans lequel les médiathèques, les salles de spectacles, les lieux de rencontres et de loisirs, les lieux de partage et de réunions garderont une place importante dans nos villes et villages. Notre nouvelle médiathèque sera plus adaptée aux besoins; la salle polyvalente pourra accueillir plus de personnes pour des spectacles ou expositions. De nouvelles occasions de se rencontrer, de se connaître, de se construire des souvenirs communs, ceux qui tissent la solidarité villageoise. Celle dont nous avons tous tant besoin. F.M.

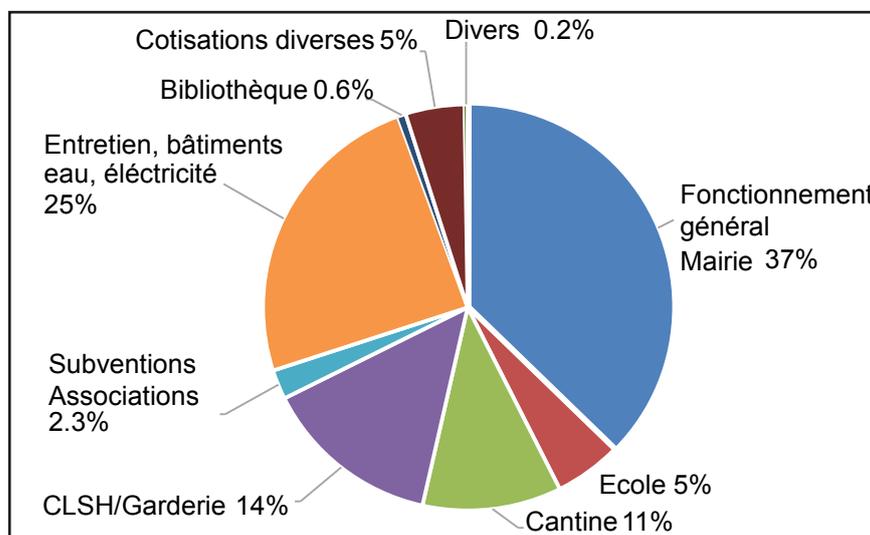


## LES FINANCES DE LA COMMUNE

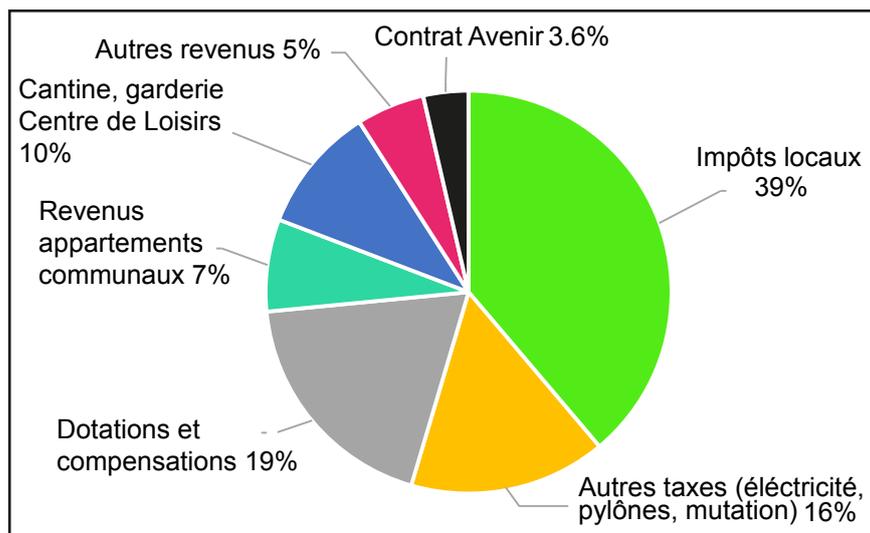
En 2015, notre commune, malgré un contexte financier au niveau national difficile, a décidé de poursuivre sa politique d'investissement. Nous avons ainsi maintenu nos choix forts, s'articulant autour de trois axes, à savoir :

- Investir pour offrir à la commune des équipements publics adaptés à sa population, qui dépasse à présent les 1000 habitants,
- Proposer des services sur les temps périscolaires gratuits ou peu coûteux pour les familles (TAPS-Temps d'Activités PériScolaires, garderie, centre de loisirs...),
- Développer les mesures visant à protéger la population des risques naturels.

Cette politique sera poursuivie l'année prochaine, les travaux de la salle polyvalente et de la nouvelle médiathèque sont inscrits au budget 2016 et devraient être terminés en juin 2017. Les autres travaux d'investissement seront financés par l'excédent de fonctionnement dégagé à la fin de l'exercice 2015.



Dépenses 560 467€



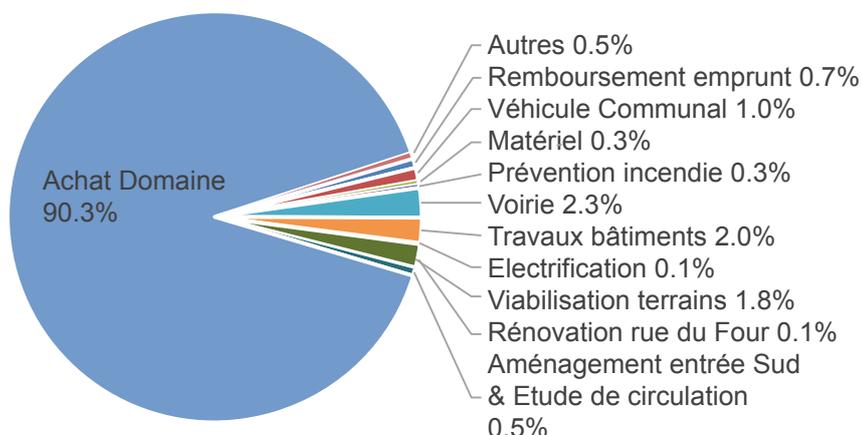
Recettes 672 120€

FONCTIONNEMENT

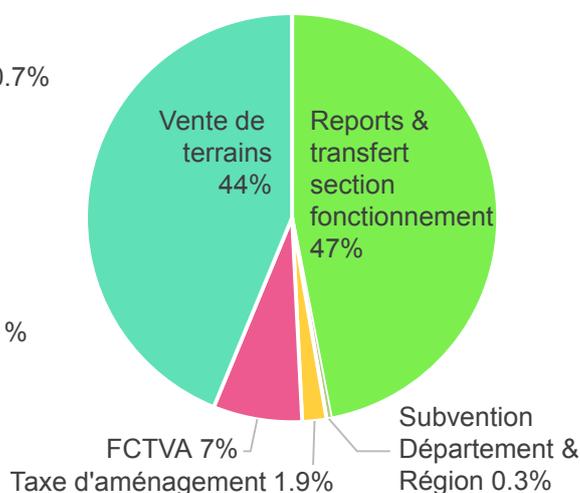
# DU CÔTÉ DE LA MAIRIE

## LES FINANCES (SUITE) ... L'INVESTISSEMENT

Dépenses 1 908 182€



Recettes 1 918 152€



## DES INVESTISSEMENTS 2015 HISTORIQUES



En terme d'investissement, l'année 2015 restera, dans l'histoire du village, comme celle de l'acquisition du Domaine. Cette **dépense exceptionnelle** a été compensée en 2015 par des **recettes exceptionnelles**, issues de ventes de foncier et du report des excédents antérieurs. Cet investissement durable permet dès à présent à la commune d'augmenter son offre de logements locatifs et de percevoir les recettes associées. Les espaces collectifs seront aménagés en plusieurs phases. La première phase est dès à présent engagée. Dans les semaines à venir, différentes études coordonnées par l'architecte en charge du projet, Michel Allies, seront lancées. Ceci afin de finaliser un dossier de permis de construire qui intégrera les

contraintes des bâtiments existants et de leurs destinations futures : salle polyvalente et médiathèque. Les travaux pourraient débuter avant la fin de l'année 2016.

## VOIRIE

Si l'aspect inhabituel du camembert rétrécit visuellement la part des autres investissements réalisés par la commune en 2015, ceux-ci sont en valeur restés à un niveau comparable à ceux des années précédentes. Le montant des dépenses de voirie pour l'année 2015 a été notamment de 44 325€.

## TRAVAUX BÂTIMENTS

Le plus important investissement en travaux de bâtiments pour l'année 2015 a été la réfection d'une partie de la toiture du bâtiment communal situé rue du Languedoc.

## VÉHICULE COMMUNAL

La commune a aussi investi en 2015, dans l'achat d'un nouveau camion, car les pannes récurrentes de l'ancien véhicule communal laissaient présager une fin de vie *difficile et onéreuse*...

## AUTRES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2015

Trottoirs et «écluses» (rétrécissements de la chaussée pour ralentir les véhicules) ont été cofinancés par la commune et le Département à l'entrée du village côté Montaud et au niveau du pont du Pastis. Différents équipements d'entretien ont été achetés et un effort important a été réalisé dans la prévention incendie.

## LES ACTUALITES SAINT-BAUZILLOISES

Voilà maintenant quelques mois que nous tenons le rythme des «dernières» (ou nouvelles selon notre humeur) actualités Saint-Bauzilloises. Cette newsletter hebdomadaire vous informe sur l'action municipale, les nouveaux articles sur le site, la vie associative de notre village ou encore les informations du Grand Pic Saint Loup (manifestations communautaires, actions locales). Abonnez-vous par courriel à [actus@saintbauzilledemontmel.fr](mailto:actus@saintbauzilledemontmel.fr)!

# DU CÔTÉ DE LA MAIRIE

## Mise à jour du Cadastre

A compter du 31 mars 2016 et pendant une durée de 2 mois, Monsieur Christian Simon, géomètre du cadastre, effectuera le levé des constructions neuves, garages, piscines, etc... pour la mise à jour du plan cadastral de la commune. Nous vous remercions par avance de lui réserver le meilleur accueil.



## Stationnement

Pour préserver la sécurité et le confort des riverains et conformément à l'arrêté municipal de Novembre 2015, il est désormais INTERDIT de stationner dans toute la rue du Porche et dans la majeure partie de la rue du Four. Les panneaux signalant cette interdiction seront mis en place dès la fin des travaux en cours. D'autres stationnements gênants ou dangereux nous ont été signalés dans le village : rue de l'Occitanie, chemin des Barandons, des Brusses ... Il n'est pas toujours facile de se garer devant son domicile mais il est impératif de ne pas engendrer des situations accidentogènes ou conflictuelles.

## TU AS ENTRE 16 ET 18 ANS ?



### Tu veux gagner un peu d'argent de poche ?

### Tu aimerais t'investir dans la vie de ta commune ?

La municipalité a décidé de mettre en place pour juillet et août un dispositif normalisé appelé « argent de poche »

**Qu'est-ce que c'est ?** C'est la possibilité pour les jeunes entre 16 et 18 ans de s'investir dans leur commune dans des tâches de proximité telles que l'entretien des espaces publics, des équipements urbains et des locaux municipaux, l'arrosage des végétaux, de petits travaux de peinture, du classement, rangement et archivage de documents et matériel ...

**Qui peut y participer ?** Les jeunes qui ont déjà 16 ans et pas encore 18 ans.

**C'est pour quand et pour combien de temps ?** Le dispositif comprendra quelques demi-journées pendant les vacances d'été. La totalité de ces demi-journées sera répartie entre les différents participants. La durée du travail sera de 3 heures, ponctuée d'une pause.

**Quelle sera l'indemnité perçue par le jeune ?** Le jeune recevra 20€ par demi-journée de 3 heures. Chaque jeune peut travailler au maximum 3 demi-journées pendant l'été.

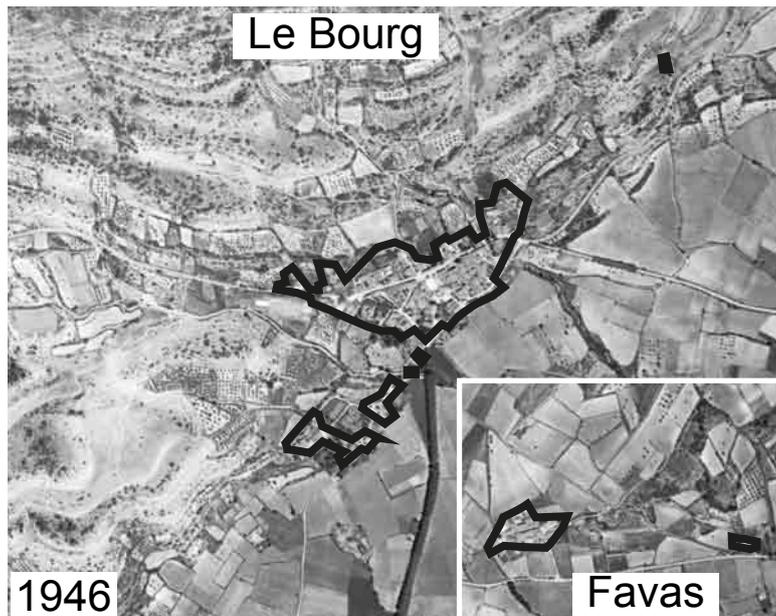
**Qui encadrera le jeune ?** Les employés communaux, les élus, voire des bénévoles d'associations du village avec un maximum de 2 jeunes par adulte encadrant.

**Quelles sont les formalités à remplir ?** Un dossier précisant le règlement de ce dispositif sera signé entre la mairie d'une part et le jeune et ses représentants légaux d'autre part. A ce dossier, devront être joints un justificatif de domicile, une photocopie de pièce d'identité et de la carte vitale, une attestation d'assurance de responsabilité civile.

### Comment s'inscrire ?

- Retrait des dossiers d'inscription auprès du secrétariat de mairie du 02 au 20 mai 2016
- Dépôt des candidatures (retour des dossiers complétés) du 02 mai au 10 juin 2016
- Confirmation d'inscription avant le 20 juin

**Quels rendez-vous ?** Une rencontre en mairie des jeunes participants avec les adultes encadrants aura lieu fin juin (distribution des plannings). Une réunion bilan de l'action aura lieu fin août.



## D'après-guerre ...

A cette époque, Saint-Bauzille compte 390 habitants répartis sur le centre ancien et les écarts des Mazes et des Barandons. La cave coopérative en est à ses prémices. Le hameau ancien de Favas et du Mas de Mounel s'égrènent sur la route de Sommières.

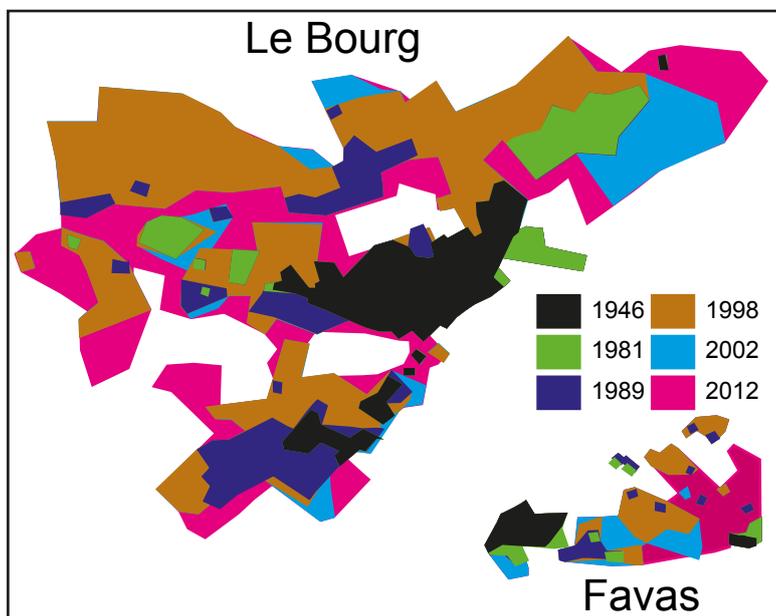
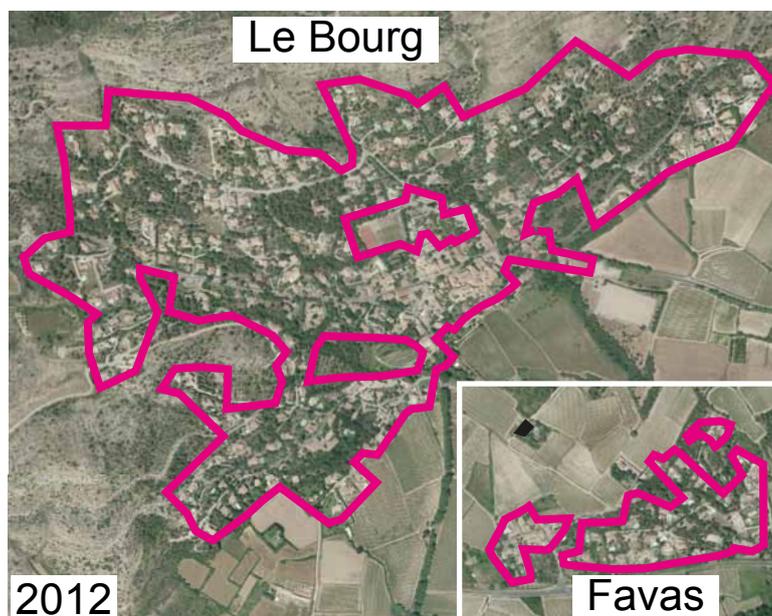
L'habitat est concentré dans un tissu urbain dense et les jardins vivriers sont répartis en particulier autour des blocs urbanisés, sur Souvielle, les Brusses, le long de la route de Braveille et à Favas sur les jardins de Favas et autour du Mas de Mounel. Les olivettes sont bien visibles et n'ont pas encore subi les affres de l'hiver 1956, des incendies et de la déprise agricole.

La population et l'enveloppe urbaine évoluent peu; les rares nouvelles constructions apparaissent le long de la route de Braveille.

## ... à aujourd'hui.

Avec le développement de l'aire montpelliéraine, la population du village attire de nouveaux habitants à partir de la fin des années 1970.

L'époque est, ici comme ailleurs, à la construction de villas sur des terres qui s'y prêtent : plutôt plates et proches du cœur ancien. Jardins vivriers et olivettes, dont l'utilité «vitale» décline, s'urbanisent peu à peu. Les maisons s'implantent au centre de parcelles de plusieurs milliers de m<sup>2</sup>. En 1982, un terrain de 2 000m<sup>2</sup> se vendait en effet environ 6 000 francs. Dix ans plus tard, il se revendait 200 000 francs et encore dix ans plus tard 160 000€. Un tel terrain aujourd'hui ne trouverait plus d'acquéreur facilement, le prix au m<sup>2</sup> oscillant de 120€ à 300€/m<sup>2</sup>, en fonction de la taille, de la situation, ou de sa forme.

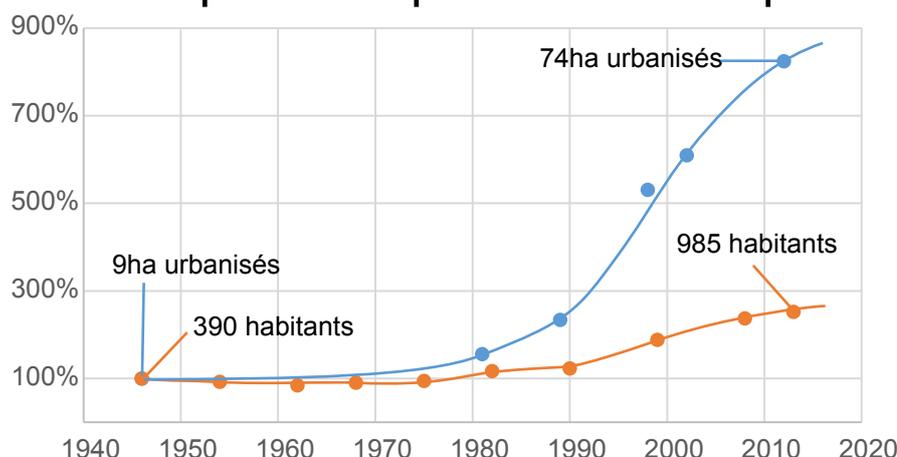


## L'urbanisation en 70 ans

Pour six photos aériennes choisies (couleurs différentes), l'enveloppe urbanisée du village a été dessinée, comme pour les clichés ci-dessus de 1946 et 2012. Ainsi, l'apparition d'une maison sur le cliché de 2012 signifie que la maison a été construite entre le précédent (2002) et 2012.

| Quartier                  | Apparition sur le cliché de |
|---------------------------|-----------------------------|
| Les Brusses               | 1981                        |
| Route de Braveille        | 1981                        |
| Les Barandons             | 1989                        |
| Le Boucarlou              | 1998                        |
| Claud de la Dame Nord     | 1998 et 2012                |
| Draille du Font de la vie | 1998                        |
| Les Campets               | 1998                        |
| Les Closades Ouest        | 1998 et 2002                |
| Bois de Laure et Nicole   | 2002 et 2012                |
| Les Closades Est          | 2012                        |
| Serre de Jeannou          | 2012                        |

## 3.3 fois plus d'espace urbanisé pour un habitant!



Depuis les 70 dernières années, la commune a connu deux périodes très différentes. De 1946 à 1981, la population a légèrement diminué puis réaugmenté pour revenir à environ 400 habitants en 1981. A partir de cette seconde période, avec l'attractivité de l'aire montpelliéraine, la population a très fortement augmenté (x2.5). La surface «urbanisée» (utilisée pour l'habitat, jardin+maison), a augmenté, elle, de 8.2x! En rapportant la surface construite à la population, on ne peut que constater une consommation d'espace accrue. Ainsi en 1946, un

habitant disposait de 201m<sup>2</sup> «urbanisés» (maison et jardin attenant). En 2012, c'est plus de 650m<sup>2</sup> qui étaient consommés! Sans être chantres de la densification à outrance, il est évident que ce rythme n'est pas tenable. Le prix du foncier, l'entrée dans la vie active des enfants des Saint-Bauzillois arrivés dans les années 1980, le vieillissement de leurs parents qui ne souhaitent plus forcément entretenir un grand jardin, un mode de vie et des priorités (loisirs par exemple) différents font que ce sont, maintenant, de plus petits terrains qui sont recherchés.

## Qu'est-ce que le Plan Local d'Urbanisme ?

Le Plan Local d'Urbanisme est LE document qui définit les orientations de la commune en matière d'urbanisme. Il remplace, depuis mai 2013, le Plan d'Occupation des Sols (POS).

Ses objectifs d'aménagement et de développement durable sont inchangés depuis son approbation en 2013 et le resteront. Fixant l'esprit du PLU, ils se traduisent à travers différents documents du dossier :

- un plan de zonage qui définit différentes zones dans le village : centre ancien (UA), zone urbanisée à densifier (UD) et zones à urbaniser (AU) qui ne disposent parfois pas encore de certains réseaux (eau, électricité, ...),
- le règlement qui retrace, zone par zone, ce qui est autorisé et les règles applicables
- d'autres éléments comme la liste des emplacements réservés (zones que la commune souhaite à terme acquérir pour y implanter des équipements (par exemple : parkings, élargissement de rue, cheminement doux).

## Pourquoi une modification aujourd'hui et une autre demain ?

Nous vous indiquions cet hiver que des modifications étaient prévues au Plan Local d'Urbanisme. En effet, le code de l'Urbanisme a été profondément remanié depuis deux ans. Certaines dispositions reprises dans le règlement de 2013 n'existent plus (dont l'obligation d'une surface minimale de parcelle en zone AU). **L'objet central du projet de modification simplifiée est la suppression de cette limite** et l'insertion de nouvelles règles de sorte à ne pas modifier les objectifs initiaux en terme de croissance de la population. Des précisions et définitions seront apportées au règlement et des erreurs mineures seront corrigées. Ce projet sera mis à votre disposition en Avril et transmis pour avis aux personnes publiques concernées (Préfet, Département, Communauté de commune, ...).

**Cette modification en cours est donc purement technique** et ne repose pas sur une réflexion globale.

Aujourd'hui, le règlement du PLU ne se décline que très peu en fonction des quartiers du village. Certaines zones ont un caractère paysager stratégique. D'autres sont particulièrement soumises au ruissellement urbain et devraient prévoir une rétention d'eau à la source. Dans d'autres quartiers, la densification pourrait être mieux accompagnée, planifiée et les réseaux nécessaires anticipés. L'urbanisation du village devrait donc être nuancée localement en fonction des enjeux. L'heure est donc à une triple réflexion préalable à une modification en 2017 ou 2018 : sur la forme urbaine des différents quartiers, sur le ruissellement urbain et sur la nécessaire rénovation de nos stations d'épuration, à bout de course toutes les deux. De ces trois études ressortiront des éléments factuels pour construire ensemble, avec vous, à travers le Plan Local d'Urbanisme, le Saint-Bauzille de demain.

# DU CÔTÉ DE LA MAIRIE

## LES TRAVAUX DE LA RUE DU FOUR



Prévus depuis l'année dernière au budget, les travaux de la Rue du Four, l'une des plus anciennes rues du village, ont enfin débuté.

Cette rue pavée nécessitait des travaux importants car l'état des réseaux d'eau potable et d'assainissement collectif exigeait, pour des questions de salubrité, une réfection totale.

Cette opération, d'un montant proche de 150 000€ est cofinancée par la commune, la Région, le Département, Hérault Energie, l'Agence de l'eau et la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup.

Pour des raisons techniques, il ne sera pas possible de remettre en place les pavés de Castries qui faisaient le charme de cette ruelle. Pavés sur lesquels nombre de Saint Bauzillois ont usé leurs semelles en allant acheter leur pain ou leur fromage lorsque les commerces du village étaient ouverts dans cette rue...

Gageons que le nouveau revêtement qui sera mis en place et ses nouveaux pavés qui marqueront le fil de l'eau rendront à cette rue son caractère. C'est d'ailleurs par une porte donnant sur cette rue que les futurs utilisateurs du Domaine pourront y accéder s'ils ne souhaitent pas passer par le portail principal Rue du Plan Vincent.



## FIN DES TRAVAUX DE NETTOYAGE POST-INCENDIE

Les travaux sur les terrains incendiés le 8 août 2015 sont maintenant terminés. C'est plus de 35 hectares qui ont été traités. L'entreprise ONF Energie Méditerranée et son sous-traitant, Philip Frères, ont abattu, pour le compte des propriétaires privés concernés, des centaines d'arbres calcinés, les stockant sur trois zones en d'impressionnants tas de plusieurs mètres de haut et dizaines de mètres de long. Ce sont près de 1700 tonnes de plaquettes forestières qui ont été produites par un broyeur dont il n'existe que quelques dizaines d'exemplaires en France. Une noria de semi-remorques a ensuite emporté ces broyats vers différentes centrales à bois. La revente des plaquettes a permis de dégager une enveloppe pour faire un broyage de finition des arbustes calcinés et laisser la nature reprendre ses droits.

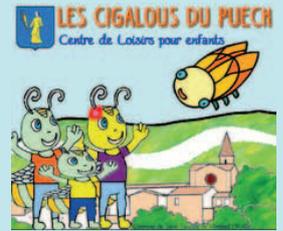


## LES TEMPS PÉRISCOLAIRES

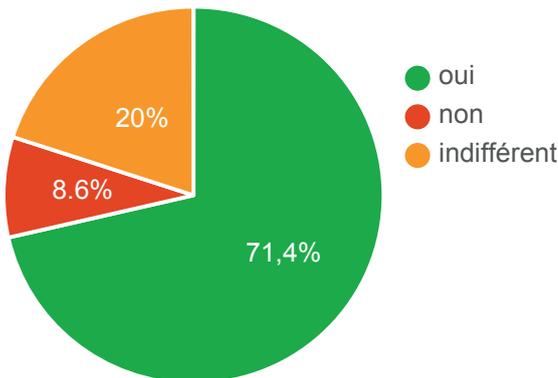
### ENQUÊTE

Une enquête a été lancée auprès des parents d'élèves par la commission scolaire à la rentrée des vacances de février. Le but était d'évaluer les dispositifs mis en place par la commune depuis la rentrée 2015 et les nouveaux rythmes scolaires. Trente cinq familles ont répondu à cette enquête, ce qui représente 75 % des enfants scolarisés, dont 28 enfants de moins de six ans et 34 enfants de plus de six ans. L'école accueille cette année 83 enfants.

De manière générale, les parents et les enfants sont satisfaits des TAPS (activités proposées à la fin de l'école), du centre de loisirs «Les Cigalous du Puech» et de l'instauration de deux services au moment du repas de midi. Les suggestions seront étudiées afin d'améliorer plus encore la qualité de ces services. Enfin, il est à noter que, le mercredi après-midi, 85% des parents privilégient d'autres moyens de garde ou proposent à leurs enfants des activités régulières extérieures. Les réponses des familles confirment ainsi une tendance constatée : la fréquentation faible du centre le mercredi après-midi. Une réflexion est actuellement menée pour réorganiser l'offre ce jour-là afin d'utiliser au mieux les moyens humains et financiers de la commune.

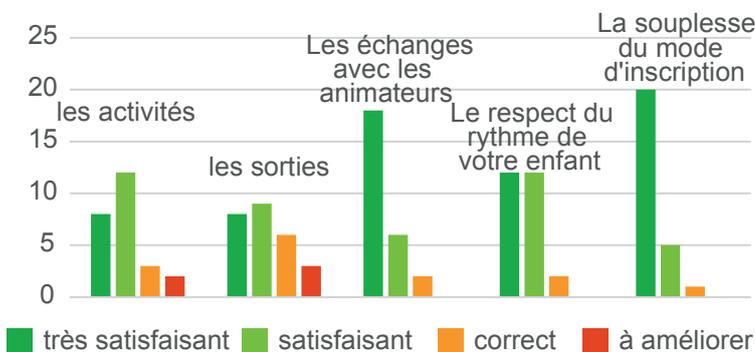


#### La mise en place de deux services de Cantine a-t-elle été ressentie positivement par votre/vos enfants?



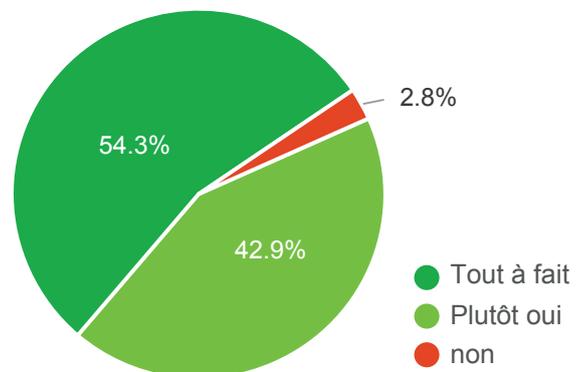
Les enfants prennent leurs repas à la Forge. Ils sont environ 50 par jour à profiter de la cantine. Les familles et les enfants sont majoritairement satisfaits de la mise en place de deux services de cantine. Ils permettent aux enfants de manger moins nombreux et dans de meilleures conditions (moins de bruit en particulier).

#### Le centre de Loisirs : comment évaluez-vous ...



Le centre de loisirs fonctionne de manière satisfaisante selon les familles et nous constatons que les effectifs de fréquentation sont convenables pendant les vacances scolaires. Les mercredis après-midi, les parents sont également satisfaits par les activités proposées et la souplesse des inscriptions.

#### Le fonctionnement des TAPS (Temps d'Activités PériScolaires) vous convient-il?



Le fonctionnement des TAPS convient aux familles. La commune a pu maintenir, cette année encore, leur gratuité. Les enfants peuvent choisir parmi les activités, ce qui constitue une exception locale.

# DU CÔTÉ DE LA MAIRIE

## ZÉRO PHYTO À SAINT-BÔ

Favoriser notre qualité de vie, c'est aussi lutter contre la pollution. Le conseil municipal a décidé de s'engager en faveur de la réduction des pesticides dans notre village. Il a sollicité l'adhésion de la

commune à la charte régionale « Objectif zéro phyto dans nos villages » et adopté son cahier des charges. Les enjeux sont à la fois sanitaires et environnementaux : protection de la santé du personnel chargé de l'entretien des espaces publics et de celle des administrés, préservation et reconquête de la qualité de l'eau.



Changeons notre regard sur les «mauvaises» herbes.

La présence de **végétation spontanée** au bord des rues, sur les trottoirs et dans les espaces verts va parfois de paire avec un **changement de pratiques**.

## MOI AUSSI J'AGIS DANS MON JARDIN !!!

*Chaque citoyen peut agir sur son environnement en évitant l'usage des pesticides*



### LIMITER l'installation de la végétation spontanée et des parasites

#### Choisir des espèces et variétés de plantes adaptées au jardin

(sol, climat, exposition...) tolérantes ou résistantes aux maladies, possédant des propriétés répulsives (comme lavande, capucine ou oeillet d'Inde...) contre les insectes ravageurs.

#### Adapter ses pratiques de jardinage

**alterner les plantes cultivées** d'une année sur l'autre, décaler la date de semis, maintenir l'**aération** de la végétation, pailler le sol, l'enrichir avec du compost ou du fumier, éviter les arrosages et les apports d'engrais excessifs, pratiquer la tonte haute...

#### Enherber les espaces non cultivés

les cours, les allées ...

### CHOISIR des méthodes alternatives aux pesticides

#### Utiliser un outil

ou arracher les herbes à la main, supprimer les parties de la plante les plus malades.

#### Favoriser l'implantation des prédateurs naturels

(coccinelles, syrphes...) contre les ravageurs, par la création de gîtes à insectes, de haies diversifiées.

#### Mettre en place des pièges

contre les ravageurs (pièges à phéromones, plaques)

EN SAVOIR PLUS

[www.jardiner-autrement.fr](http://www.jardiner-autrement.fr)



# À SAINT-BAUZILLE ET DANS LE GRAND PIC SAINT LOUP

## SE DÉPLACER ...AUTREMENT...

# REZO POUCE

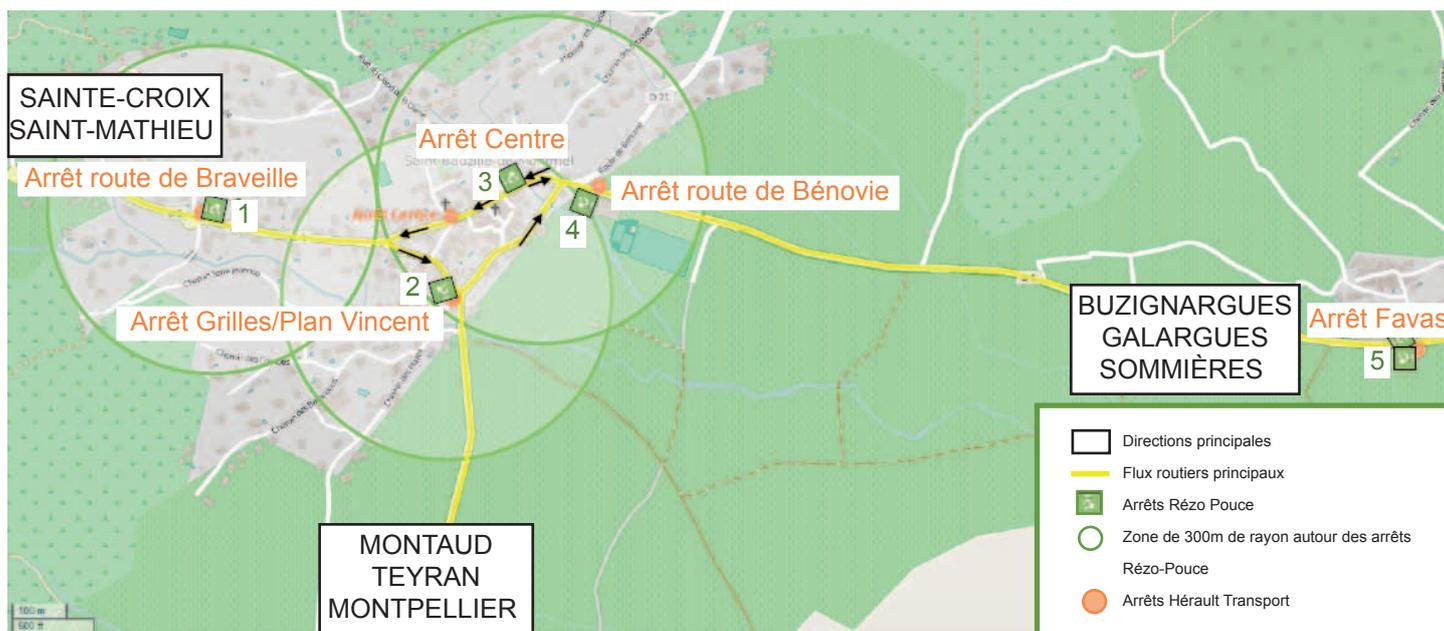


RezoPouce, premier réseau français d'auto-stop organisé, va être lancé par la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup d'ici la rentrée 2016.

Déjà implanté dans 140 communes à travers la France, RezoPouce est actuellement en cours de déploiement dans 350 communes et 900 communes seront couvertes d'ici la fin de l'année, dont les communes de notre territoire du Grand Pic Saint-Loup. Saint Bauzille de Montmel fait donc partie du dispositif .

Une nouvelle solution pour se déplacer, flexible, conviviale, écologique et économique !

RezoPouce va apporter une nouvelle solution pour se déplacer en complément de l'offre de transports en commun déjà existante. L'objectif de RezoPouce est de sécuriser la pratique de l'auto-stop en permettant aux conducteurs et aux passagers d'être inscrits dans un même réseau et en mettant en place des arrêts d'auto-stop identifiés RezoPouce.



## UN FONCTIONNEMENT TRÈS SIMPLE

- en tant que passager, muni de votre carte d'adhérent à RezoPouce et de votre « fiche-destination », il vous suffit de vous placer à un « arrêt sur le pouce » et d'attendre un conducteur adhérent qui va dans la même direction que vous,

- en tant que conducteur, muni de votre carte d'adhérent également, il vous suffit de prendre, si vous le souhaitez, un passager adhérent placé à un « arrêt sur le pouce » qui va dans la même direction que vous.

Vous pouvez vous inscrire en tant que passager, conducteur ou les deux à la fois. L'inscription sera très simple et gratuite : Début des inscriptions à partir de Juin ou Juillet.

- en mairie, il vous suffira de venir avec votre carte d'identité (et votre permis de conduire si vous souhaitez également être conducteur) et de signer la charte de bonne conduite

- sur internet, il vous suffira de fournir les scans de votre carte d'identité (et de votre permis de conduire si vous souhaitez également être conducteur) et d'approuver la charte de bonne conduite. Une fois inscrit, vous recevrez directement à votre domicile, votre carte d'adhérent ainsi que votre « kit-mobilité » comprenant des exemples de « fiches-destination ».

## EN BREF !

### BIBLIOTHEQUE



Plusieurs séances d'**histoires et de contes** ont été proposées par Valérie et Lucile pour le plus grand plaisir des enfants.

D'autres séances sont prévues le **13 avril**, pour les enfants de maternelle et CP, et le **16 juin** pour les plus petits avec les assistantes maternelles du village.

Par ailleurs, vous êtes tous conviés, enfants ou adultes, à participer **au concours de livre de création** « Prière de toucher », proposé par la Médiathèque départementale. Il s'agit d'inventer un livre sur le thème du voyage, tous supports et toutes techniques étant acceptés : photographie, peinture, dessin, gravure, collage, volume, découpage... Les enfants du centre de loisirs y participeront avec la collaboration de la bibliothèque. Le règlement est disponible à la bibliothèque et la date limite de retour des créations est le 15 juillet.

Enfin, les bénévoles de la bibliothèque feront bientôt de nouveaux achats. N'hésitez pas à leur faire part de vos suggestions en bibliothèque ou à ([bibliotheque@saintbauzilledemontmel.fr](mailto:bibliotheque@saintbauzilledemontmel.fr)).

### CADRE DE VIE

Avec l'arrivée du printemps revient l'envie de fleurir le village. Nous vous proposons de nous retrouver à la mairie le **4 mai à 19h30** pour faire le point sur la saison précédente et envisager la manière de dépenser au mieux le budget alloué par la municipalité pour embellir notre environnement. Par ailleurs, une attitude plus civique est constatée pour le tri des encombrants, il faut maintenir cet effort !!!



Enfin, la campagne de stérilisation des chats errants continue : déjà trois en 2016. Dans un premier temps, les captures se poursuivront aux Brusses. N'hésitez pas à nous contacter au 06 22 12 24 79.



## Plan de Prévention du Risque Inondation.

La DDTM a mandaté un bureau d'étude pour analyser certains retours des habitants portés au registre du PPRI. Un retour est prévu courant Mai et chaque personne ayant contribué au registre recevra une réponse spécifique.

### ETRE ALERTÉ EN CAS DE CRISE



La commune a mis en place un système de téléalerte pour prévenir rapidement les habitants en cas de crise grave : incendie, épisodes météorologiques majeurs, accident... Ce système pourra être aussi utilisé ponctuellement pour diffuser des informations importantes concernant tout ou partie des habitants. A l'heure actuelle, nous disposons de toutes les coordonnées téléphoniques publiques. Si vous souhaitez ajouter un autre numéro (portables des membres de la famille, coordonnées sur liste rouge), vous pouvez le faire par le biais du site internet de la commune (rubrique sécurité et téléalerte) ou bien en communiquant vos coordonnées privées, c'est-à-dire celles qui ne figurent pas dans les pages jaunes de l'annuaire, auprès du secrétariat de mairie.

UN TEST SERA EFFECTUÉ AU MOIS DE JUIN POUR VÉRIFIER LE BON FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME AVANT L'ÉTÉ. NOUS VOUS COMMUNIQUERONS LES MODALITÉS DU TEST DANS LE PROCHAIN SAINT BAUZILLE INFO .

## EN BREF !

### DEPISTAGE DU CANCER DU SEIN

Le mammobile sera à Saint Bauzille le **12 avril**, place de la mairie, entre 8h30 et 12h30



### GARANTIE JEUNES



La Mission Locale Garrigue et Cévennes a été retenue pour le déploiement du dispositif Garantie Jeunes sur l'ensemble de son territoire à compter

d'Avril 2016. Ce dispositif concerne les jeunes sans situation et en précarité financière et sociale. Il prévoit, pour l'année 2016, l'accompagnement par la Mission Locale de 100 jeunes de 18 à 25 ans qui se verront proposer des prestations spécifiques et une allocation mensuelle d'un montant de 450€ (à ce jour) .

La première session d'accompagnement débutera le 11 avril 2016 à Saint Mathieu de Trévières.  
Tél : 04 67 55 17 80



Mme Lestrade propose une réunion d'information sur la lutte contre l'isolement des personnes âgées le **jeudi 19 mai** à 14h au foyer communal.

### LE REPAS DES AÎNÉS

Le 30 janvier 2016, nos Aînés ont eu le plaisir de se retrouver autour d'un bon repas concocté par le Traiteur des Garrigues et arrosé de vins de nos coteaux.

Gérard Borg a su, cette année encore, animer ce repas : chansons et danses se sont succédé pour le plaisir de tous, au rythme des airs des années 80. Et, vers 17h30, chacun est reparti, content de ce moment partagé.



### LA « RÉFORME DE L'ORTHOGRAPHE » ? QUELLE HISTOIRE !

S'agit-il d'une réforme ? Qui en est à l'origine ? A-t-on le droit de nous imposer d'écrire ognon ou nénufar? Les accents circonflexes vont-ils disparaître? Les exceptions ne sont-elles pas le signe du génie de la langue française ? Pourquoi bouleverser les usages ? Et la réforme ne va-t-elle pas tout compliquer sans être utile pour autant ?

Si ces questions témoignent d'inquiétudes légitimes, elles reposent aussi souvent sur des malentendus, voire des contrevérités. Pour tenter de démêler le vrai du faux, nous vous proposons une rencontre amicale au Foyer rural le **mardi 17 mai à 20 heures**. Pour ou contre? Chacun pourra en discuter, nourrir sa réflexion, se forger une opinion sur une base clarifiée.

Cette rencontre –exposé et échanges – sera animée par Danièle Cogis, Maître de Conférences honoraire à l'IUFM de Paris (Université Paris-Sorbonne), qui mène des recherches sur l'apprentissage de l'orthographe et de la grammaire, et qui a été longtemps enseignante et formatrice.

Pour clore la soirée, la municipalité vous invitera à partager le verre de l'amitié.



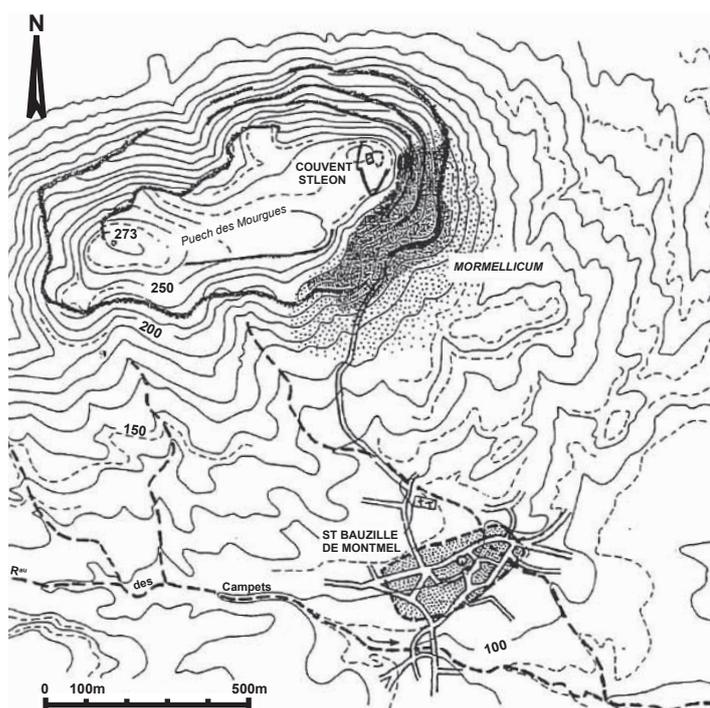
# Un còp èra un polit vilatge entre Vidorla e Puèg de Sant Lop

***Vaquì la prima, lo temps dels jorns mai longs, de la doçor del lum dins la garriga. Es lo moment d'anar a la recerca de las pèiras vièhas sul nòstre Puèg de Montmèl...***

*Voici le printemps, le temps des jours plus longs, de la douceur de la lumière dans la garrigue. C'est le moment d'aller à la recherche des vieilles pierres sur notre Puèch de Montmel.*

Les enfants avaient trouvé quantité de poteries lors de la dernière sortie sur notre Puèg Saint Léon. Rien de ce qu'ils avaient récolté ne correspondait à l'oppidum de l'âge du fer : nous avons à présent, sur la grande table du fond de la classe, de quoi reconstituer en partie la toiture d'une maison de **Mormellicum** ...!

Notre colline tutélaire a certainement connu son maximum de peuplement entre le IV<sup>ème</sup> et le VII<sup>ème</sup> siècle de notre ère. Cette époque voit l'arrivée d'un nouveau peuple dans notre région : les wisigoths.



D'après P.Y Genty

La population gallo-romaine de notre commune actuelle, installée sur quelques 18 sites connus à ce jour, délaisse la bordure du bassin sédimentaire où se concentraient déjà les cultures, pour les pentes du Puèg situées au-dessus des falaises. Ce nouvel oppidum recouvre en partie celui du V<sup>ème</sup> siècle avant J.C.

On ne peut exclure une occupation plus tardive car on y a retrouvé un denier mérovingien du VIII<sup>ème</sup>

siècle et une charte de 980 cite *Mormellicum* en tant que siège d'une viguerie. Cette unité administrative trouvait sa place dans l'organisation de l'évêché de Maguelone jusqu'à l'avènement d'un nouveau pôle de pouvoir avec le château de Montlaur.

Mes élèves, enthousiastes par nature, s'attendaient à la découverte d'une véritable ville quand je leur proposai d'aller sur le chantier des dernières fouilles du début des années 2000. La déception se lisait sur leurs visages quand, arrivés au tournant est du Puèg, ils devinèrent des départs de murs alignés délimitant les maisons de *Mormellicum*. Il leur fallut un haut degré d'imagination pour visualiser une agglomération fortifiée de 6 hectares (près de la moitié de Maguelone à la même époque).

Certains connaissaient la légende qui voulait que Montmel vienne de « Mont du miel ». Ils acceptèrent cependant la nouvelle étymologie que je leur fournissais : **Montmel**, par déformations successives venait de **Mormellicum**. On trouve encore la dénomination « **Puèg de Montmèl** », au XVIII<sup>ème</sup>, dans les archives du couvent qui s'installera au sommet de « notre montagne », « notre pic », au XIII<sup>ème</sup> siècle.

Je ne pouvais m'empêcher de les laisser rêver sur l'origine du nom de leur village et leur montrai qu'Achille Vincent, en 1908, avait écrit le premier couplet de notre hymne local en se référant lui aussi au fameux miel :

**« Chaca pais, grand o petit,  
Polit o mau bastit,  
De Paris jusqu'à Santa Crotz,  
A sos amiratos.  
Lo que iòï vòle vos cantar,  
E sens vos lo vantar,  
Es Sant Bausèli de Montmèl,  
Lo pais dau bon mèl,  
Dals fruchs e dals aucelons. »**

**« Tout village, grand ou petit,  
Joli ou mal bâti,  
De Paris jusqu'à Sainte Croix,  
A ses admirateurs.  
Ce que je veux vous chanter,  
Et sans vous le vanter,  
C'est Saint Bazuille de Montmel,  
Le village du bon miel,  
Du bon vin, des fleurs,  
Des fruits et des petits oiseaux. »**

G. Bonnet

• Règles essentielles pour lire l'occitan: o = ou, ò = o, u = u, et e = é, le r à la fin d'un infinitif ne se prononce pas.

# DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

 **Le Dimanche 10 Avril**  
**l'APE fête Pâques!!!**

La chasse aux œufs : événement incontournable de Pâques est très attendue par les petits gourmands ! Les œufs à dénicher seront éparpillés dans de multiples cachettes par des parents volontaires. La chasse se déroulera le matin (lieu encore tenu secret).

**ATTENTION :** pour une meilleure organisation, les inscriptions des enfants pour cette aventure sont closes et ont déjà été enregistrées. La liste des participants est affichée sur la porte de la garderie de l'école.



 **Carnaval**

secondés par les animateurs du centre de loisirs « Les cigalous du Puech » et des temps d'activités périscolaires ont réalisé de nombreuses fleurs multicolores pour la décoration de Monsieur Carnaval. Chaque année, et ce depuis trois ans, ce défilé, accompagné par la Batucada de l'école de musique de l'association AGIR, déambulera dans les rues pour le plaisir des petits et des grands discutant déjà de leurs costumes. Gageons que cette année encore, les princesses, les Reines des Neiges rivaliseront de nouveau avec les clowns, les pirates, les chevaliers, les policiers et encore bien d'autres déguisements colorés, riches en créativité.

Avec l'arrivée du Printemps, l'APE (Association des Parents d'Elèves) prépare activement le carnaval : avec l'aide de la société AXE Bois pour la structure, plusieurs parents accompagnés de leur(s) enfant(s),



## RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT VOTRE JOURNÉE !

11h00 : Rendez-vous sur le parking de l'école (côté ancien cimetière) pour cheminer tous ensemble vers le lieu, tenu encore secret, de la chasse aux œufs.

12h30 : Pique-nique tiré du sac, pour des moments d'échanges et de convivialité sur le lieu de la chasse aux œufs.

14h30 : Départ du Carnaval, ouvert à tous, jeunes et moins jeunes, depuis l'ancien stade sous les encouragements des Saint-Bauzillois et sécurisé par un groupe de parents volontaires. Nous rappelons que les enfants seront sous la surveillance de leurs parents. L'A.P.E. et la Mairie ne pourront être tenues responsables en cas d'accidents.

16h00 : Crémation de Mr Carnaval avec l'appui du CCFF suivie d'un goûter (gâteaux confectionnés par les parents d'élèves). L'APE offrira les boissons à toutes les personnes déguisées.

# DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

## TENNIS CLUB SAINT BAUZILLE (TCSBM)

### UNE 3ÈME ÉDITION DE L'OPEN QUI BAT DES RECORDS !

Le samedi 12 mars, les abords des courts du TC Saint Bauzille de Montmel étaient copieusement garnis par de nombreux spectateurs qui étaient venus assister aux finales du tournoi qui cette année était limité à 15. Cette manifestation, dont les joueurs vantent l'ambiance générale, a duré trois semaines et le bilan de cette édition est positif puisque le nombre de participants est en nette augmentation pour atteindre le chiffre de 137.

Lors du discours de clôture, Vincent DAUDÉ, Président du club, a salué les présences de Madame la Maire, Françoise MATHERON et de Monsieur Guillaume FABRE (Conseiller Départemental et Vice-Président de la Communauté de Commune du Grand Pic Saint-Loup). Puis il a félicité tous les membres du club qui se sont investis dans l'organisation ainsi que le juge arbitre du tournoi, Jean Michel TUR.



Une attention particulière a ensuite été portée aux différents partenaires. A commencer par la municipalité qui permet au club de bénéficier de ces belles installations et ainsi de poursuivre son développement. Les autres partenaires, indispensables à l'organisation d'un tel événement, ont également reçu de vifs remerciements : la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup, Hérault Sport, La Région Languedoc-Roussillon, Radio France Bleu, La Cave Coopérative des Celliers Val les Pins, les magasins « Intersport », le Crédit Agricole et Tecnifibre.

Enfin la traditionnelle remise des prix a clôturé cette journée. Chez les dames, la finale a été remportée par Sarah FINOTTO (15 - TC Castelnaudrien) qui a battu Clara OHAYON (15/1 - TC Restinclières-Beaulieu). La consolante a été enlevée par Karine FOUCHER (TC Du Roucayrol des Matelles) qui a dominé Pascale SELPONI (TC Restinclières-Beaulieu). Chez les hommes, c'est Yohan PETRARCA (15 - TC Cigalois) qui a inscrit son nom au palmarès de ce tournoi en battant Thibault VERDIER (15 - TC Cigalois). La consolante est revenue à un local puisque c'est David LEON (TC St Bauzille de Montmel) qui s'est imposé face à Sébastien PEREZ (TC Boisseron).

Par ailleurs, les compétitions par équipes se poursuivent au sein du Tennis Club Saint Bauzille de Montmel puisque notre équipe Séniors + 35 ans Messieurs est en ½ Finale de son championnat et les Dames débute la Coupe Courtès très prochainement.

## DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS



### LES TOUJOURS JEUNES

#### NOUS ENTRERONS DANS LA CARRIÈRE...

Les "Toujours Jeunes" de Montaud et de Saint Bauzille sont allés visiter la carrière de Monsieur Farrusseng à Beaulieu. Cette carrière toujours en exploitation fournit la région en pierre blanche appelée à tort pierre de Castries. Guidés par le propriétaire, ils ont admiré la qualité de ce matériau ainsi que l'importance de cette carrière.

Un peu de géologie pour resituer cette pierre dans son époque. Ce matériau s'est formé à l'ère tertiaire au Miocène, étage Burdigalien, il y a environ 25 millions d'années. C'est une roche sédimentaire, calcaire à grain moyen blanchâtre, dont la couleur varie du blanc à l'ocre clair. Elle contient de petits coquillages fossiles blancs. La pierre est utilisée aussi bien pour le bâtiment (dallage intérieur, dallage extérieur hors voirie, revêtement de murs intérieurs ou de façades) que pour le mobilier urbain. On l'utilise également pour les cheminées ou pour les monuments funéraires. Les Toujours Jeunes ont chaleureusement remercié Monsieur Farrusseng pour toutes les explications qu'il leur a données, ainsi que pour le temps qu'il leur a consacré.



**LES PROJETS !** L'année 2016 a bien commencé pour les «Toujours Jeunes» puisque nous sommes déjà allés visiter la Carrière de Pierres de Beaulieu et, que ce même mois, nous irons visiter Vallon Pont d'Arc et la grotte Chauvet. Cette dernière visite a eu un gros succès et malheureusement toutes les demandes n'ont pu être satisfaites. Au mois de mai, nous visiterons Bordeaux et sa région. Pour pouvoir bénéficier de tarifs intéressants sur les voyages, nous collaborons avec le club "les Agassou" de Beaulieu : nous nous informons mutuellement de nos projets, et s'il y a une demande de nos adhérents, les deux clubs font voyage commun !

Un spectacle est prévu le **13 juin**, salle Pierre Combettes à Montaud et sera suivi d'un goûter. Nous fêterons ensuite nos octogénaires le **20 juin** au cours d'un déjeuner ! Enfin, une sortie d'une journée à Toulouse est prévue le **3 octobre** pour visiter la Cité de l'Espace. Si vous êtes intéressés, inscrivez-vous auprès de Solange Climent avant le 30 mai. En ce qui concerne l'année 2017, plusieurs projets sont encore à l'étude. Nous vous informerons des diverses possibilités dès que tout sera prêt.



### LA CHORALE «LES GARRIGUES»

La Chorale «Les Garrigues», après la trêve hivernale, donnera un concert le samedi **9 avril à 21h** en l'église des Matelles. Répertoire a *capella* pour la première partie. La seconde moitié du concert sera accompagnée de l'ensemble à cordes *Vitapassion* sur des musiques de Vivaldi, Mozart & Haendel.

# DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS



## LE FOYER RURAL VOUS INVITE!

Nous vous donnons rendez-vous les 21 et 22 mai 2016 pour les "6èmes Rencontres de Mai".

Au programme : du théâtre, des démonstrations, des expositions, des jeux et bien plus encore !!! Le programme détaillé de ces 2 journées vous sera présenté bientôt. Cette manifestation est ouverte à toutes les Saint Bauzilloises et tous les Saint

Bauzillois, mêmes celles ou ceux qui ne sont pas (encore !) adhérent(e)s au Foyer Rural. Nous vous attendons nombreuses et nombreux, réservez votre week-end avec nous !!!

## 10ÈME SAISON DE L'AMAP!

Entre mai et octobre 2016, les familles adhérentes bénéficieront de 26 paniers de légumes de saison, cultivés sans engrais chimique ni pesticides, pour un prix très raisonnable, tout en aidant un « agriculteur paysan » à développer son exploitation et à faire vivre sa famille.

La réunion de redémarrage, au cours de laquelle tous les aspects du fonctionnement de l'AMAP seront abordés, contrat d'engagement, prix du panier, calendrier et organisation des distributions, aura lieu **samedi 9 avril 2016**, à 10 h, au Foyer communal de St Bauzille.

Contact AGIR : 04 67 86 19 42 – pat.revel@free.fr



## LES DIX ANS D'AGIR - 3/5 juin 2016



# DEMAIN



Pour fêter les 10 ans d'AGIR, l'association invitera ses adhérents, mais également tous les habitants de St Bauzille, à voir ou à revoir ensemble, sur grand écran, « **DEMAIN** », le film de Cyril Dion et Mélanie Laurent.

Ce film qui met en valeur les initiatives vertueuses, prises par de simples citoyens, tout autour de la planète, pour contribuer à construire les circuits courts et les relations nouvelles du monde « bas carbone » que les militants de la « Transition » appellent de leurs vœux, nous aidera à nous tourner vers l'avenir et à imaginer comment poursuivre l'action entreprise par AGIR, depuis maintenant 10 ans.

Projection le **vendredi 3 juin**, à 21 h, au Foyer communal!

L'Assemblée Générale des adhérents d'AGIR aura lieu, au Foyer communal, le lendemain, **samedi 4 juin**, à 10 h.



Enfin, l'audition de fin d'année des Ateliers de Musique d'AGIR viendra clore les dix ans d'AGIR. Elle réunira élèves et professeurs de guitare, violon, batterie, piano, saxophone et d'atelier d'ensemble le **dimanche 5 juin**, à partir de 17 h 30.

## DES JARDINS PARTAGÉS?

Suite à la réunion initiale pour des jardins partagés et pédagogiques à Saint-Bauzille-de-Montmel le 9 mars, le groupe fondateur formé vous convie le **Dimanche 17 avril** à une journée de lancement des jardins partagés à la bergerie communale.

Ce sera l'occasion de vous présenter l'ensemble des actions envisagées. Des informations plus précises seront communiquées par les porteurs de ce projet à vocation associative.

## AVRIL

DÉCHÈTERIE MOBILE 15 ET 16

Samedi 9 avril. **Concert de la Chorale des Garrigues à 21h (Eglise des Matelles). Bourse aux Plantes (Foyer Rural) et réunion AMAP (AGIR) au Foyer Communal**

Dimanche 10 avril. **Chasse aux oeufs et Carnaval**

Mardi 12 avril. **Mammobile place de la Mairie**

Mercredi 13 avril. **Histoires et Contes proposés par Valérie, à 16 h, à la Bibliothèque**

Dimanche 17 avril. **Journée de lancement «jardins partagés» à la bergerie communale**

Lundi 18 avril. **Conseil Municipal à 20h**

Jeudi 21 avril. **Réunion de début de saison des Bénévoles du CCFF à 18h30 en Mairie**

Mercredi 27 avril. **Commission extra-municipale sur le Patrimoine à 19 h 30, à la Mairie**

## MAI

DÉCHÈTERIE MOBILE 27 et 28

Mercredi 4 mai. **Commission extra-municipale sur le Cadre de Vie à 19 h 30, à la Mairie**

Jeudi 5 mai. **Puces de l'APE**

Mercredi 11 mai. **Toujours Jeunes : Canal du Midi**

Mardi 17 mai. **Conférence-débat sur l'orthographe et sa réforme à 20 h, au Foyer**

Jeudi 19 mai. **Réunion isolement des personnes âgées au foyer communal à 14h.**

Samedi 21 et Dimanche 22 mai. **6<sup>ièmes</sup> rencontres de Mai (Foyer Rural)**

22 au 27 mai : **Toujours Jeunes, Voyage à Bordeaux et sa région.**

[www.saintbazuilledemontmel.fr/agenda](http://www.saintbazuilledemontmel.fr/agenda)

## JUIN

DÉCHÈTERIE MOBILE 24 et 25

Vendredi 3 juin. **Projection du film «Demain!» et débat (AGIR) à 21h au Foyer**

Dimanche 5 juin. **Audition de fin d'année ateliers de musique d'AGIR (17h30)**

Mardi 7 juin. **Commission extra-municipale VTT, à 20 h, à la Mairie**

17-19 juin. **Fête votive (Comité des Fêtes)**

Jeudi 16 juin. **Histoires pour les plus petits, à 11 h, à la Bibliothèque**

Jeudi 23 juin. **Feux de la Saint-Jean à 21 h 30, Place de la Mairie**

Vendredi 24 juin. **Kermesse de l'école**

## AVRIL

DÉCHÈTERIE MOBILE 15 ET 16

Samedi 9 avril. **Concert de la Chorale des Garrigues à 21h (Eglise des Matelles). Bourse aux Plantes (Foyer Rural) et réunion AMAP (AGIR) au Foyer Communal**

Dimanche 10 avril. **Chasse aux oeufs et Carnaval**

Mardi 12 avril. **Mammobile place de la Mairie**

Mercredi 13 avril. **Histoires et Contes proposés par Valérie, à 16 h, à la Bibliothèque**

Dimanche 17 avril. **Journée de lancement «jardins partagés» à la bergerie communale**

Lundi 18 avril. **Conseil Municipal à 20h**

Jeudi 21 avril. **Réunion de début de saison des Bénévoles du CCFF à 18h30 en Mairie**

Mercredi 27 avril. **Commission extra-municipale sur le Patrimoine à 19 h 30, à la Mairie**

## MAI

DÉCHÈTERIE MOBILE 27 et 28

Mercredi 4 mai. **Commission extra-municipale sur le Cadre de Vie à 19 h 30, à la Mairie**

Jeudi 5 mai. **Puces de l'APE**

Mercredi 11 mai. **Toujours Jeunes : Canal du Midi**

Mardi 17 mai. **Conférence-débat sur l'orthographe et sa réforme à 20 h, au Foyer**

Jeudi 19 mai. **Réunion isolement des personnes âgées au foyer communal à 14h.**

Samedi 21 et Dimanche 22 mai. **6<sup>ièmes</sup> rencontres de Mai (Foyer Rural)**

22 au 27 mai : **Toujours Jeunes, Voyage à Bordeaux et sa région.**

[www.saintbazuilledemontmel.fr/agenda](http://www.saintbazuilledemontmel.fr/agenda)

## JUIN

DÉCHÈTERIE MOBILE 24 et 25

Vendredi 3 juin. **Projection du film «Demain!» et débat (AGIR) à 21h au Foyer**

Dimanche 5 juin. **Audition de fin d'année ateliers de musique d'AGIR (17h30)**

Mardi 7 juin. **Commission extra-municipale VTT, à 20 h, à la Mairie**

17-19 juin. **Fête votive (Comité des Fêtes)**

Jeudi 16 juin. **Histoires pour les plus petits, à 11 h, à la Bibliothèque**

Jeudi 23 juin. **Feux de la Saint-Jean à 21 h 30, Place de la Mairie**

Vendredi 24 juin. **Kermesse de l'école**